ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Organisation mondiale de la Santé

JOURNAL

Paraît en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe

Disponible sur Internet : www.who.int/gb/f

Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé

N° 5 **24 mai 2019**

Programme de travail du vendredi 24 mai 2019

Horaire	**Séances plénières** *Salle des Assemblées*	**Commission A** *Salle XVIII*	**Commission B** *Salle XVII*
9 h 00	Sixième séance plénière		
Immédiatement après la conclusion de l'examen du point 8 en plénière		Huitième séance	Quatrième séance
14 h 30		Neuvième séance	Cinquième séance

Table des matières

1. Programme de travail de l'Assemblée de la Santé
2. Compte rendu des réunions
3. Réunions d'information techniques
4. Réunions en marge de l'Assemblée mondiale de la Santé
5. Autres réunions
6. Dispositions concernant la conduite des discussions pendant les séances
7. Annonces

Réunions des organes directeurs sans support papier

Comme convenu par le Conseil exécutif à sa cent quarante-troisième session, en mai 2018, aucun document ne sera imprimé pour les réunions des organes directeurs à moins qu'une demande d'impression n'ait été faite à l'avance. Pour favoriser l'utilisation des documents numériques, une tablette sera mise à la disposition de chaque délégation. Les délégations peuvent venir chercher leurs tablettes au comptoir de distribution des documents du Palais des Nations à partir du 20 mai à 8 heures. Elles devront être rapportées au même endroit d'ici à la fin de la session du Conseil exécutif, le 30 mai 2019.

Sécurité

Si vous êtes confronté à un problème urgent de sécurité ou si vous avez des questions concernant votre sécurité pendant votre séjour à Genève, veuillez appeler le Bureau de la sécurité/responsable de la sécurité de l'OMS au +41 (0)22 791 1117. Nous vous rappelons que les contrôles de sécurité ont été renforcés pendant l'Assemblée mondiale de la Santé tant pour les véhicules que pour les piétons qui cherchent à accéder au Palais des Nations et à la zone abritant les salles de conférences. Nous vous conseillons donc de vous y préparer en vous munissant d'un document d'identité approprié et d'une accréditation en bonne et due forme afin de faciliter votre accès à la zone de l'Assemblée.

Consultation informelle

Point 11.7 Accès aux médicaments et aux vaccins. Avant-projet de résolution intitulé : « Améliorer la transparence des marchés de médicaments, de vaccins et d'autres produits liés à la santé et technologies » (Document A72/A/CONF./2)	Salle XXIV	09 h 00 – 12 h 00

1. Programme de travail de l'Assemblée de la Santé

Vendredi 24 mai 2019

Sixième séance plénière	**Salle des Assemblées – 9 h 00**
Point 7	**Distinctions** Document A72/INF./1
Point 6	**Conseil exécutif : élection** Document A72/72
Point 8	**Rapports des commissions principales**
–	Premier rapport de la Commission A (Projet) Document A72/69, contenant une résolution intitulée : – *Budget programme 2020-2021*
–	Deuxième rapport de la Commission A (Projet) Document A72/70 (Projet), contenant trois résolutions intitulées : – *Soins de santé primaires* – *Agents de santé communautaires dispensant des soins de santé primaires : perspectives et enjeux* – *Préparation de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la couverture sanitaire universelle*
–	Premier rapport de la Commission B (Projet) Document A72/71 (Projet), contenant une décision intitulée : – *Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé*

Huitième et neuvième séances de la Commission A	**Salle XVIII – Immédiatement après la conclusion de l'examen du point 8 en plénière et à 14 h 30**
–	**Troisième rapport de la Commission A (Projet)** Document A72/74 (Projet) contenant deux décisions intitulées : – *Stratégie mondiale OMS sur la santé, l'environnement et les changements climatiques : la transformation nécessaire pour améliorer durablement la vie et le bien-être grâce à des environnements sains* – *Plan d'action mondial sur les changements climatiques et la santé dans les petits États insulaires en développement* et une résolution intitulée : – *Résistance aux antimicrobiens*
Point 11 (suite)	**Questions prioritaires stratégiques**
Point 11.8 (suite)	– Suivi des réunions de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur des questions relatives à la santé • Prévention et maîtrise des maladies non transmissibles Documents A72/19 et EB144/2019/REC/1, décision EB144(1) • Mettre fin à la tuberculose Document A72/20

Point 12 **Autres questions techniques**

Point 12.2 – Dispositif des États Membres concernant les produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés

Document A72/22

Point 12.1 – Cadre de préparation en cas de grippe pandémique pour l'échange des virus grippaux et l'accès aux vaccins et autres avantages

Documents A72/21, A72/21 Add.1 et EB144/2019/REC/1, décision EB144(6)

Point 12.3 – Ressources humaines pour la santé

Documents A72/23, A72/23 Add.1 et A72/24

Si l'horaire le permet

Point 12.5 – Sécurité des patients

- Action mondiale pour la sécurité des patients

  Documents A72/26 et EB144/2019/REC/1, résolution EB144.R12

- Eau, assainissement et hygiène dans les établissements de santé

  Documents A72/27 et EB144/2019/REC/1, résolution EB144.R5

Quatrième et cinquième séances de la Commission B	**Salle XVII – Immédiatement après la conclusion de l'examen du point 8 en plénière et à 14 h 30**

– **Deuxième rapport de la Commission B (Projet)**

Document A72/73 (Projet) contenant deux décisions intitulées :

– *Rapport du Commissaire aux comptes*
– *Rapports programmatique et financier de l'OMS pour 2018-2019, avec les états financiers vérifiés pour 2018*

et quatre résolutions intitulées :

– *Nomination du Commissaire aux comptes*
– *État du recouvrement des contributions, et notamment celles des États Membres redevables d'arriérés de contributions dans une mesure qui justifierait l'application de l'article 7 de la Constitution*
– *Dispositions spéciales concernant le règlement des arriérés : République centrafricaine*
– *Barème des contributions*

Point 17 **Questions relatives au personnel**

Point 17.1 – Ressources humaines : rapport annuel

Documents A72/43 et A72/65

Point 17.2 – Rapport de la Commission de la fonction publique internationale

Document A72/44

Point 17.3 – Amendements au Statut du personnel et au Règlement du personnel

Documents A72/45 et EB144/2019/REC/1, résolutions EB144.R7 et EB144.R8

Point 17.4 – Nomination de représentants au Comité des pensions du personnel de l'OMS

Document A72/46

Point 17.5	– Rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies
	Document A72/47
Point 15 (suite)	**Questions financières**
Point 15.4 (suite)	– Dispositions spéciales concernant le règlement des arriérés
	Documents A72/60 Rev.1 et A72/66
Point 18	**Questions relatives à la gestion, à l'administration et à la gouvernance**
Point 18.1	– Processus de réforme de l'OMS, programme de transformation compris, et mise en œuvre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement
À examiner en même temps que :	Documents A72/48, A72/49, A72/50, A72/51, A72/52, A72/64, A72/INF./4 et EB143/2018/REC/1, décisions EB143(7) et EB144/2019/REC/1, décisions EB144(3) et EB144(4)
Point 20	**Collaboration à l'intérieur du système des Nations Unies et avec d'autres organisations intergouvernementales**
	[Ce document n'a pas été publié car son contenu figure dans le document A72/49.]
Point 18 (suite)	**Questions relatives à la gestion, à l'administration et à la gouvernance**
Point 18.2	– Multilinguisme
	Document A72/53
Point 19	**Autres questions renvoyées à l'Assemblée de la Santé par le Conseil exécutif**
	Documents A72/54 Rev.1, A72/54 Rev.1 Add.1 et A72/55 Rev.1
Si l'horaire le permet	
Point 21	**Questions soumises pour information**
Point 21.1	– Renforcement des synergies entre l'Assemblée mondiale de la Santé et la Conférence des Parties à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac
	Document A72/57
Point 21.2	– Résultat de la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition
	Document A72/58

Samedi 25 mai 2019

Dixième séance de la Commission A	**Salle XVIII – 9 h 00**
Point 12 (suite)	**Autres questions techniques**
Point 12.4	– Promotion de la santé des réfugiés et des migrants
	Document A72/25 Rev.1
Point 12.6	– Éradication de la variole : destruction des stocks de virus variolique
	Document A72/28
Point 12.7	– Onzième Révision de la Classification internationale des maladies
	Documents A72/29 et A72/29 Add.1

Sixième séance de la Commission B	Salle XVII – 9 h 00

Point 21 (suite) **Questions soumises pour information**

Point 21.3 – Rapports de situation

Document A72/59

A. Lutte contre le paludisme : stratégie technique mondiale et cibles 2016-2030 (résolution WHA68.2 (2015))

B. Réduction de la charge du mycétome (résolution WHA69.21 (2016))

C. Éradication de la dracunculose (résolution WHA64.16 (2011))

D. Éliminer durablement les troubles dus à une carence en iode (résolution WHA60.21 (2007))

E. Prévention de la surdité et de la déficience auditive (résolution WHA70.13 (2017))

F. Stratégie pour l'intégration de l'analyse des spécificités de chaque sexe et d'une démarche soucieuse d'équité entre hommes et femmes dans les activités de l'OMS (résolution WHA60.25 (2007))

G. Rôle du secteur de la santé dans l'Approche de la gestion stratégique internationale des produits chimiques, dans la perspective de l'objectif fixé pour 2020 et au-delà (décision WHA70(23) (2017))

H. Renforcement des systèmes de réglementation des produits médicaux (résolution WHA67.20 (2014))

I. Progrès en matière d'usage rationnel des médicaments (résolution WHA60.16 (2007))

J. Médecine traditionnelle (résolution WHA67.18 (2014))

Lundi 27 mai 2019

Onzième et douzième séances de la Commission A	Salle XVIII – 9 h 00 et 14 h 30

Point 11 (suite) **Questions prioritaires stratégiques**

Point 11.7 (suite) – Accès aux médicaments et aux vaccins

Documents A72/17 et A72/A/CONF./2

Point 12 (suite) **Autres questions techniques**

Point 12.8 – Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent (2016-2030)

Document A72/30

Point 12.9 – Soins d'urgence et de traumatologie

Documents A72/31, A72/A/CONF./1 et A72/A/CONF./1 Add.1

Point 12.10 – Incidences pour la santé publique de la mise en œuvre du Protocole de Nagoya

Documents A72/32 et A72/A/CONF./3

Septième et huitième séances de la Commission B	Salle XVII – 9 h 00 et 14 h 30

Mise au point définitive des résolutions et des rapports

Mardi 28 mai 2019

Treizième séance de la Commission A	Salle XVIII – 9 h 00

Mise au point définitive des résolutions et des rapports

Septième séance plénière	Salle des Assemblées – Immédiatement après la clôture des travaux des Commissions A et B

Point 8 (suite) **Rapports des commissions principales**

Point 9 **Clôture de l'Assemblée de la Santé**

2. Compte rendu des réunions

Sixième séance de la Commission A

Présidence : Dre Silvia Paula Valentim Lutucuta (Angola)

Puis : Dr Mohammad Assai Ardakani (République islamique d'Iran), Vice-Président

– **Deuxième rapport de la Commission A (Projet)**

Le Président a prié la Rapporteure (Mme Laura Bordón [Paraguay]) de donner lecture du deuxième projet de rapport de la Commission A, le document A72/70 (Projet), dans lequel figurent trois résolutions intitulées :

– *Soins de santé primaires*
– *Agents de santé communautaires dispensant des soins de santé primaires : perspectives et enjeux*
– *Préparation de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la couverture sanitaire universelle*

Les résolutions ont été approuvées et le projet de rapport a été adopté.

Point 11 (suite) **Questions prioritaires stratégiques**

Point 11.3 Poliomyélite

• Éradication

Le Président a ouvert le débat sur ce point par l'examen du premier élément *Éradication* et a invité la Commission à examiner le rapport figurant dans le document A72/9. La Commission a été invitée à faire des observations.

Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées puis a donné la parole au Dr Ahmed Al-Mandhari, Directeur régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale, afin qu'il présente des informations sur les efforts d'éradication de la poliomyélite dans la Région. À l'invitation du Président, le Dr Tedros, Directeur général de l'OMS, s'est adressé à la Commission.

La Commission a pris note du rapport figurant dans le document A72/9.

• Transition

La Commission a été invitée à examiner le rapport figurant dans le document A72/10 puis la discussion a été ouverte. Le Président a invité le Secrétariat à répondre aux questions soulevées et la Commission a pris note du rapport, ce qui a clos le débat sur ce point.

Point 11.7 Accès aux médicaments et aux vaccins

À la suite d'une demande de la Commission, le Président a proposé que la Commission entame l'examen du point 11.7 de l'ordre du jour *Accès aux médicaments et aux vaccins* afin de créer un groupe de rédaction. La Commission a approuvé cette proposition et le Président a annoncé que le groupe de rédaction se réunirait pour examiner la résolution figurant dans le document A72/A/CONF./2. Le débat sur ce point a été suspendu.

Point 11.6 Santé, environnement et changements climatiques

Le Président a ouvert le débat sur le point de l'ordre du jour et a proposé que la Commission examine séparément les documents A72/15 et A72/16 ainsi que les rapports et décisions qui y figurent.

La Commission a été invitée à faire des observations sur le rapport et sur le projet de décision figurant dans le document A72/15 *Projet de stratégie mondiale OMS sur la santé, l'environnement et les changements climatiques : la transformation nécessaire pour améliorer durablement la vie et le bien-être grâce à des environnements sains*.

Le Président a annoncé que l'examen de ce point reprendrait à la prochaine séance de la Commission A. La séance a été suspendue.

Deuxième séance de la Commission B

Présidence : M. Herbert Barnard (Pays-Bas)

– **Premier rapport de la Commission B (Projet)**

Le Président a prié le Rapporteur (Dr Ahmad Jan Naeem [Afghanistan]) de donner lecture du premier projet de rapport de la Commission B, le document A72/71 (Projet) dans lequel figure une décision intitulée :

– *Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé*

La décision a été approuvée et le projet de rapport a été adopté.

Point 16 **Questions relatives à la vérification des comptes et à la surveillance**

Point 16.1 Rapport du Commissaire aux comptes

Le Président a invité le Président du Comité du programme, du budget et de l'administration du Conseil exécutif à informer la Commission des débats du Comité sur ce point. Le Commissaire aux comptes a présenté son rapport et le Président a ouvert le débat. Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées. La Commission a pris note du rapport figurant dans le document A72/39 et a approuvé le projet de décision qui figure dans le document A72/67.

Point 16.2 Rapport du vérificateur intérieur des comptes

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité le Président du Comité consultatif indépendant d'experts de la surveillance à faire des observations. La Commission a également été invitée à faire des observations. Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées. La Commission a pris note du rapport figurant dans le document A72/40.

Point 16.3 Progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations du Commissaire aux comptes et du vérificateur intérieur des comptes

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité les membres de la Commission à faire des observations. Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées et la Commission a pris note du rapport qui figure dans le document A72/41.

Point 15 **Questions financières**

Point 15.1 Informations générales sur la situation financière : budget programme 2018-2019

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité les membres de la Commission à faire des observations. Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées. La Commission a pris note du rapport figurant dans le document A72/35.

Point 15.2 Rapports programmatique et financier de l'OMS pour 2018-2019, avec les états financiers vérifiés pour 2018

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité les membres de la Commission à faire des observations. La Commission a pris note des rapports figurant dans les documents A72/35 et A72/36 et a approuvé le projet de décision qui figure dans le document A72/62.

Point 15.3 État du recouvrement des contributions, et notamment celles des États Membres redevables d'arriérés de contributions dans une mesure qui justifierait l'application de l'article 7 de la Constitution

Le Secrétariat a indiqué à la Commission que le Soudan et la Macédoine du Nord n'étaient plus concernés par l'article 7 et devaient être supprimés de la liste. Le projet de résolution figurant dans le document A72/37 a été approuvé tel qu'amendé.

Point 15.4 Dispositions spéciales concernant le règlement des arriérés

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité les membres de la Commission à faire des observations. La Commission a approuvé le projet de résolution qui figure dans le document A72/66.

En ce qui concerne le projet de résolution figurant dans le document A72/60, le Secrétariat a donné des informations complémentaires et le débat sur ce point a été suspendu. Il a été annoncé que le débat sur ce point reprendrait à la quatrième séance de la Commission. La séance a été suspendue.

Septième séance de la Commission A

Présidence : Dr Mohammad Assai Ardakani (République islamique d'Iran), Vice-Président

Puis : Dre Silvia Paula Valentim Lutucuta (Angola), Présidente

Puis : Dr Yasuhiro Suzuki (Japon) Vice-Président

Point 11 (suite) **Questions prioritaires stratégiques**

Point 11.6 (suite) Santé, environnement et changements climatiques

Le débat sur ce point a repris et les délégations qui avaient demandé à intervenir au sujet du rapport et du projet de décision figurant dans le document A72/15 ont été invitées à prendre la parole. Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées. La Commission a pris note du rapport *Santé, environnement et changements climatiques. Projet de stratégie mondiale OMS sur la santé, l'environnement et les changements climatiques : la transformation nécessaire pour améliorer durablement la vie et le bien-être grâce à des environnements sains* et a approuvé le projet de décision figurant dans le document A72/15.

Le Président a invité la Commission à examiner le rapport et le projet de décision figurant dans le document A72/16 *Projet de plan d'action sur les changements climatiques et la santé dans les petits États insulaires en développement*. Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées. La Commission a approuvé le projet de décision sans amendement et a pris note du rapport, ce qui a clos le débat sur ce point.

Point 11.8 Suivi des réunions de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur des questions relatives à la santé

Le Président a ouvert le débat sur le point 11.8 de l'ordre du jour et a proposé que les trois éléments de ce point soient examinés séparément. La Commission a accepté cette proposition.

- Résistance aux antimicrobiens

La Commission a été invitée à examiner le projet de résolution EB144.R11 *Résistance aux antimicrobiens* qui figure dans le document EB144/2019/REC/1. La discussion a été ouverte et le Secrétariat a répondu aux questions soulevées. Le projet de résolution EB144.R11 a été approuvé sans amendement et la séance a été suspendue.

Présidence : M. Herbert Barnard (Pays-Bas)

Point 16 (suite) **Questions relatives à la vérification des comptes et à la surveillance**

Point 16.4 Nomination du Commissaire aux comptes

Le Président a invité les six candidats au poste de Commissaire aux comptes (Congo, France, Ghana, Inde, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Tunisie) à présenter leurs exposés. Conformément à l'article 78 du Règlement intérieur de l'Assemblée de la Santé, un vote au scrutin secret a eu lieu. Le résultat du vote est le suivant :

Nombre de Membres habilités à voter :	184
Absents	20
Abstentions	2
Bulletins blancs ou nuls	0
Membres présents et votants	162
Majorité requise	82

Résultats :	
Congo	5
France	28
Ghana	14
Inde	90
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	10
Tunisie	15

Le projet de résolution figurant dans le document A72/42 a été approuvé et le Contrôleur et Vérificateur général des comptes de l'Inde a été nommé Commissaire aux comptes de l'Organisation mondiale de la Santé. Le délégué de l'Inde puis le Commissaire aux comptes nouvellement nommé ont été invités à s'adresser à la Commission.

Point 15.5 Barème des contributions

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité les membres de la Commission à faire des observations. La Commission a approuvé le projet de résolution EB144.R6 sur le barème des contributions, qui figure dans le document EB144/2019/REC/1.

La séance a été suspendue.

3. Réunions d'information techniques

Les réunions d'information techniques suivantes auront lieu pendant la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé.

Vendredi 24 mai 2019

12 h 30-14 h 15 Salle XII	Établissements de santé écologiques, durables et résilients face au changement climatique.
12 h 30-14 h 15 Salle XXIII	Promotion de la production locale de médicaments et d'autres technologies sanitaires : présentation officielle d'une déclaration interinstitutions.

Lundi 27 mai 2019

12 h 30-14 h 15 Salle XII	Vers des populations en meilleure santé : une nouvelle vision.

4. Réunions en marge de l'Assemblée mondiale de la Santé

Les réunions suivantes auront lieu en marge de la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé.

Vendredi 24 mai 2019

12 h 30-14 h 00 Salle VII	Vers la Sixième Conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial : intensifier la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. Réunion organisée par les délégations de l'Eswatini, de la France et du Zimbabwe.
12 h 30-14 h 00 Salle VIII	Soyons réalistes : santé sexuelle et reproductive, droits et bien-être des adolescents. Réunion organisée par les délégations du Mozambique, du Portugal, de la Slovénie et de l'Uruguay.
18 h 00-18 h 50 Salle IX	Collaboration entre l'OMS et la société civile pour favoriser les progrès dans le domaine du changement climatique et de la santé. Réunion organisée par l'Alliance pour la promotion de la santé.
18 h 00-19 h 30 Salle VII	Prévention des maladies : le rôle des soins de santé primaires dans la réalisation d'une couverture sanitaire universelle et durable. Réunion organisée par les délégations du Bahreïn, de l'Estonie, d'Oman, du Pakistan et de la Turquie.
19 h 00-19 h 50 Salle IX	Collaboration intersectorielle et leadership à la jonction entre énergie et santé. Réunion organisée par la Fondation pour les Nations Unies.

Lundi 27 mai 2019

18 h 00-18 h 50 Salle IX	Améliorer la résilience et renforcer la sécurité sanitaire mondiale dans les régions en crise en investissant dans les agents de santé communautaires. Réunion organisée par Amref Health Africa et par le Comité international de secours.
19 h 00-19 h 50 Salle IX	Les armes nucléaires aujourd'hui : le point sur les conséquences humanitaires de la guerre nucléaire et sur le rôle joué par la médecine pour la prévenir. Réunion organisée par l'Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire, la Fédération mondiale des associations de santé publique et la World Medical Association.

5. Autres réunions

Le Secrétariat a été informé que les réunions suivantes auraient lieu pendant la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé.

Vendredi 24 mai 2019

08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 00-08 h 50 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
13 h 00-14 h 00 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays d'Europe occidentale et autres.

Samedi 25 mai 2019

08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 00-08 h 50 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
13 h 00–14 h 00 Salle XV	Réunion du Groupe des pays d'Europe occidentale et autres.

Lundi 27 mai 2019

08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 00-08 h 50 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.

08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
13 h 00-14 h 00 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays d'Europe occidentale et autres.

Mardi 28 mai 2019

08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 00-08 h 50 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
13 h 00-14 h 00 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays d'Europe occidentale et autres.

6. Dispositions concernant la conduite des discussions pendant les séances

L'interprétation est assurée dans les langues officielles (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) afin d'aider les délégués à suivre les débats. Les délégués sont priés d'envoyer une copie du texte qu'ils prévoient de prononcer à l'adresse interpret@who.int ou de remettre une version imprimée du texte aux responsables des conférences dans la salle au moins 30 minutes à l'avance. Cela n'empêche pas l'orateur de s'écarter du texte qu'il aura fourni lors de son intervention, mais facilite la clarté et la fiabilité de l'interprétation dans les langues officielles. Dans la rubrique « Objet », indiquez au-dessus du texte de l'intervention le nom du pays/groupe, la séance pendant laquelle aura lieu l'intervention (par exemple, plénière, Commission A, Commission B, Conseil exécutif) et le point de l'ordre du jour auquel votre intervention se rapporte.

Dans les Commissions A et B, la durée des interventions individuelles est limitée à deux minutes (220 mots) et celle des interventions de groupe à cinq minutes (550 mots). Les délégués sont priés d'adopter un débit de parole normal. Un débit de parole rapide risque de nuire à la clarté et à l'exactitude de l'interprétation. Les déclarations soumises à l'avance sont considérées comme confidentielles et, aux fins des actes officiels, c'est l'intervention telle qu'elle a été prononcée qui fait foi.

Les délégués qui souhaitent que le texte de leur intervention soit posté sur la page Web de l'Assemblée de la Santé (http://apps.who.int/gb/f/f_wha72.html) peuvent l'envoyer à l'adresse statements@who.int et indiquer comme objet de leur message le point de l'ordre du jour auquel cette intervention se rapporte. Les informations complémentaires transmises de cette manière ne seront pas incluses dans les actes officiels de la réunion.

Interventions des acteurs non étatiques à l'Assemblée de la Santé

Les acteurs non étatiques en relations officielles avec l'OMS peuvent demander à s'exprimer pendant les séances des Commissions A et B de l'Assemblée de la Santé lors de l'examen d'un point technique relevant de leurs compétences. Les acteurs non étatiques désirant inscrire leur nom sur la liste des intervenants devront s'adresser au secrétariat du Département Partenariats et acteurs non étatiques (PNA) par courriel (nsastatements@who.int) au plus tard à 8 heures du matin le jour de la séance en question. Les acteurs non étatiques doivent communiquer le texte de leur intervention à l'avance afin que le Secrétariat le poste sur un site Web prévu à cet effet et ils sont invités à s'inscrire à l'adresse https://extranet.who.int/nonstateactorsstatements/. La durée des interventions est limitée à une minute et demie (soit 200 mots).

7. Annonces

Services

Un centre est à la disposition des délégués à l'Assemblée de la Santé dans la salle A.821 pour le traitement de texte et les photocopies.

Une connexion Internet sans fil est disponible en accès libre dans les principales parties communes du Palais des Nations.

– Site Web de l'Organisation mondiale de la Santé : http://www.who.int.
– Documents de l'Assemblée mondiale de la Santé et du Conseil exécutif : http://apps.who.int/gb/f/index.html.

Produits de l'information et souvenirs de l'OMS en vente au Palais des Nations

La librairie de l'OMS est située au Palais des Nations, dans le nouvel espace « Concordia », entre les portes 13 et 15. Les dernières publications et les derniers produits d'information de l'OMS et des bureaux régionaux sont en vente avec une remise de 50 %. Des souvenirs de l'OMS sont aussi exposés en vitrine. La librairie de l'OMS est ouverte du lundi au vendredi de 9 heures à 16 h 30 au Palais des Nations et au Siège de l'OMS.

Courrier personnel

Les délégués et les représentants des acteurs non étatiques en relations officielles avec l'OMS sont priés de relever **tous les jours** leur courrier personnel, leurs messages et leurs invitations au Bureau de l'information.

Service médical

Les délégués qui ont besoin de soins médicaux peuvent appeler le +41 (0)22 791 3040.

Application mobile de l'Assemblée mondiale de la Santé

L'application mobile de l'Assemblée mondiale de la Santé vous permet de recevoir les dernières informations sur le programme de travail de la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé et d'accéder aux documents directement sur votre dispositif mobile. Cherchez « Governing Bodies » dans la plateforme de téléchargement (le « store ») ou scannez le code QR ci-dessous et téléchargez l'application. Le nom d'utilisateur et le mot de passe nécessaires pour utiliser cette application sont disponibles au guichet d'inscription à compter du 18 mai.

Diffusion vidéo en streaming

Les séances plénières et les séances de la Commission A et de la Commission B seront diffusées sur le Web dans les six langues des Nations Unies. Les séances diffusées sur le Web pourront être regardées sur Mac ou PC et sur tous les dispositifs mobiles, y compris l'iPhone, l'iPad et les téléphones fonctionnant sous Android ou sous Windows.

https://www.who.int/about/governance/world-health-assembly/seventy-second-world-health-assembly